

La Louvière, le 26 janvier 2021

*Concerne : suspension des cours les 1<sup>er</sup> et 2 février et dispositif de remédiation*

Chers parents,

Comme indiqué dans le calendrier figurant au journal de classe de votre enfant, les cours sont suspendus les lundi 1<sup>er</sup> et mardi 2 février, afin de permettre aux enseignants et éducateurs de participer à deux journées de formation en inter-réseaux. Pour des raisons sanitaires, nous avons appris vendredi dernier que ces formations étaient annulées et cette nouvelle nous contraint aujourd'hui à modifier notre organisation.

Nous avons décidé de maintenir la suspension des cours telle qu'annoncée ; d'organiser en interne, le lundi 1<sup>er</sup> février, des formations au numérique et des temps de concertation pour les membres du personnel ; et, le mardi 2 février, de proposer à tous nos élèves qui en éprouvent le besoin des temps de remédiation.

La participation des élèves aux heures de remédiation programmées le 2 février est libre et soumise à une inscription préalable pour le jeudi 28 janvier au plus tard via la remise du talon (voir verso) ou de l'envoi d'un mail à la direction adjointe ([r.pochet@saintemarielalouviere.be](mailto:r.pochet@saintemarielalouviere.be)).

Ces séances de remédiation ont une durée de 100 min chacune et concernent la plupart des branches de la formation ainsi que la méthode de travail et l'utilisation correcte de la plateforme *Its Learning*. Chaque élève qui le souhaite peut s'inscrire à une, deux ou trois séances de travail en fonction de l'offre proposée au verso.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter vos enfants qui, d'une manière générale, respectent bien les consignes sanitaires et pour leur transmettre tous nos encouragements dans la traversée de cette période difficile qui les prive de nombreux contacts sociaux et d'activités de détente.

En vous remerciant pour l'attention accordée à ce courrier, nous vous assurons, Chers parents, de notre entier dévouement.

Pour l'équipe éducative,

J. MONTERO, directeur et R. POCHE, directrice adjointe

## Remédiation libre organisée le mardi 2 février 2021

	<b>1<sup>ère</sup></b>	<b>2<sup>ème</sup> (C et S)</b>
<b>9h05 à 10h45</b>	<input type="radio"/> MATHÉMATIQUE <input type="radio"/> EDM	<input type="radio"/> FRANÇAIS <input type="radio"/> EDM <input type="radio"/> UTILISATION DE L'ENT
<b>11h05 à 12h45</b>	<input type="radio"/> NEERLANDAIS <input type="radio"/> ANGLAIS <input type="radio"/> SCIENCES	<input type="radio"/> MATHÉMATIQUE <input type="radio"/> METHODE DE TRAVAIL
<b>13h35 à 15h15</b>	<input type="radio"/> FRANÇAIS <input type="radio"/> METHODE DE TRAVAIL <input type="radio"/> UTILISATION DE L'ENT	<input type="radio"/> NEERLANDAIS <input type="radio"/> ANGLAIS <input type="radio"/> SCIENCES

---

FEUILLE A REMETTRE POUR LE JEUDI 28 JANVIER A L'EDUCATRICE DU NIVEAU CONCERNE

Je soussigné(e), responsable de ..... (NOM, PRENOM),  
élève en ..... (classe)

- inscris mon enfant à la (aux) remédiation(s) cochée(s) ci-dessus (une seule case cochée par tranche horaire) organisée à l'école le 2 février 2021.
- n'inscris pas mon enfant au dispositif de remédiation du 2 février 2021.

Cocher la mention utile.

Signature :